

Chroniques éditoriales 3

La réalité autrement

Fin époque Mitterrand - 1993

Didier Reuter

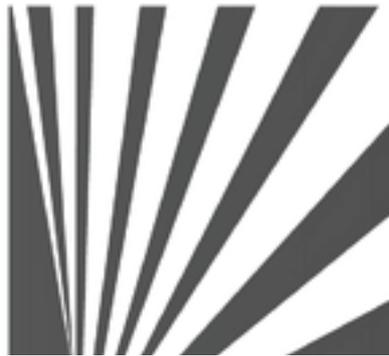
La réalité autrement

Chroniques éditoriales
de Mitterrand à Sarkozy
1991 - 2012

Auteur : Didier Reuter - ISBN 9791023711417

Free

BOOKINER 



Auteur : Didier Reuter

www.bookiner.com

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

Préface

Alors que beaucoup d'événements se sont déroulés en France, il existe une troublante similitude entre le début des années 1990 et celles des années 2010. Il est effarant de constater comment la réalité d'aujourd'hui est presque identique à celle d'hier sur de nombreux sujets sociétaux. Il semble même que les problématiques se répètent en boucle malgré toute l'agitation politique et médiatique de ces deux dernières décennies.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les chroniques éditoriales bimestrielles de D. Reuter réalisées en tant que journaliste et éditorialiste au sein du Journal des Professionnels (JdP) entre 1991 et 2012. Chaque texte détient un sujet ou un message court, synthétisé et ciblé de nature économique, sociale ou sociétale, pouvant servir de mémoire historique ou, du moins, de référence en terme d'observation et de perception citoyenne. Par leur clairvoyance et leur vision globale un grand nombre d'éditos apparaissent comme précurseurs des changements intervenus les années suivantes et sont, aujourd'hui encore, d'une actualité surprenante.

En associant des prises de positions claires et affirmées à des faits datés, listés et/ou expliqués (chroniques), l'intérêt de cet ouvrage est de former une véritable littérature sociétale décryptant la réalité autrement. C'est la raison pour laquelle ces chroniques éditoriales ont beaucoup de force, de saveur et de pertinence, en essayant d'expliquer le «verso» perçu, observé et compris par le citoyen de base, face au «recto» politique et médiatique de certains événements ayant parcouru et secoué la société française pendant 20 ans.

Chacun de ces petits textes introduit une réflexion forte permettant de mieux comprendre que, derrière l'apparence des faits et celle d'une réalité dite démocratique, tout un monde non visible s'agite pour en contrôler constamment les limites. Bien que «*Penser c'est dire non*» selon l'écrivain Alain, il est clair que pour gagner des avancées en matière sociétale, il faut se battre pas à pas, dire clairement les choses et résister absolument !

Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

8. UNE ANNÉE DURE DURE !

Sujet : Une crise de perspective

En ce début d'année, la «Crise business» est là pour chacun d'entre nous : réduction d'activité, difficultés de trésorerie, réduction d'emploi, chômage voire liquidation judiciaire pour les entreprises les plus fragiles. Rares sont les entreprises qui seront épargnées par cette «crise de perspective» qui se répercute en chaîne autour de nous. Un vrai paradoxe dans une époque et un monde où les marchés ne sont pas encore saturés et/ou un grand nombre de potentialités existent encore dans beaucoup de domaines.

Bien que les théories économiques nous enseignent que des cycles de crise se produisent régulièrement tous les 7 à 11 ans depuis le début du XIX^e siècle, nous redécouvrons à chaque fois ses effets perturbants. S'il est évident que notre société foisonne de micro et mini projets et initiatives, elle manque aussi cruellement d'un grand projet d'avenir dominant et mobilisateur. C'est d'ailleurs certainement l'une des raisons fondamentales de cette crise de transition qui est née fin 1990 et devrait perdurer jusqu'en 1994.

Pourtant, c'est de ce type de crise-là que nous devons et pouvons rebondir. Pour les hommes et les femmes de bonne volonté, des perspectives existeront toujours en matière de solidarité, d'entraide et d'humanisme économique, dès lors qu'on réussit à les associer aux dures réalités de l'économie de marché.

Aussi ne soyons pas injustes avec ceux qui sont sur le bord de la route, demandeurs d'emploi ou entrepreneurs en rupture provisoire d'activité ou de paiement. **Chacun peut être un jour concerné.** Lorsque la motivation et la volonté existent, les effets de la crise ne sont que la conséquence de phénomènes complexes et rapides qui nous échappent provisoirement et sur lesquels nous n'avons que peu de prise. Il faut l'accepter sachant également que seul le courage d'aller de l'avant est sans doute le meilleur antidote pour combattre l'inertie actuelle.

1993 - D. Reuter

9. AUDACE OU MÉDIOCRATIE ?

Sujet : Ce que nous attendons des élus

Dans un contexte de difficultés et d'horizon bouché, les députés élus pour 5 ans représentent un atout, une carte d'espoir dans le grand jeu de la dynamique économique. Mandatés par les citoyens des villes et des régions, ils le sont également par tous les acteurs et agents économiques de notre pays. Les députés sont ceux aujourd'hui qui par la force législative peuvent courber le sens des choses, influencer le présent et orienter l'avenir. Au-delà des aspects politiques qui, en réalité, doivent intéresser une minorité de la population française, c'est l'aspect économique et social qui domine l'enjeu de cette nouvelle législature.

Que nos députés, hommes de bonne foi, ne se laissent pas piéger peu à peu par les contingences, les habitudes et les rituels de leurs fonctions. Les professionnels n'attendent pas des personnalités représentatives sachant manier aussi bien la «tchatche» que l'espoir des gens ou les grands idéaux. Ils attendent des **élus offensifs et courageux, modestes** aussi, qui n'hésitent pas à prendre des risques personnels pour leurs idées ou pour les catégories qu'ils défendent ou représentent.

Un député doit être à lui tout seul un **étendard de guerre** (et de paix aussi) derrière lequel se regroupent ses électeurs et partisans. Il ne doit être ni une carte de visite bardée de médailles «russes» ni le représentant d'une certaine médiocratie. La médiocratie est un état d'esprit ayant pignon sur rue. Par exemple, attendre que les autres fassent le premier pas, c'est de la médiocratie. Discourir sur de grands projets et n'être capable que d'en mener de petits, c'est de la **médiocratie**. Exercer son intelligence et son bon sens dans des actions passives, à prise de risque nul, c'est de la médiocratie. Craindre de bousculer les habitudes afin d'éviter des retours de bâton ou de déséquilibrer le sacro-saint ordre établi dans les «corporations» n'est ni de la ruse, ni de la stratégie, c'est aussi de la médiocratie !

Nous attendons que nos élus aient de l'audace, du courage, de la force d'engagement, au risque même de se tromper. Nous ne leur en voudrions pas si cela est fait honnêtement pour le profit du plus grand nombre.

1993 - D. Reuter

10. LES SEIGNEURS DU POUVOIR

Sujet : L'exercice du pouvoir

Jusqu'au début du XX^e siècle, 4 pouvoirs dirigeaient la société dans une hiérarchie fluctuante selon les époques. Le pouvoir Exécutif (gouvernement et politique), le pouvoir Religieux (idéologie), le pouvoir Militaire (force armée) et le pouvoir Culturel (université). D'évolutions en révolutions, de temps de paix en temps de guerre, le «tétraptique» du Pouvoir a changé.

Aujourd'hui, face à l'opinion et à la masse des citoyens, les pouvoirs qui dirigent ou pour le moins qui influencent notre société libérale, sont dans l'ordre : le pouvoir Politique, le pouvoir Médiatique, le pouvoir Juridique (au sens large du droit et des institutions) et un **4^e pouvoir** de plus en plus omniprésent depuis une trentaine d'année, celui de l'Economie et de la Finance.

La démocratie, c'est l'exercice parallèle de plusieurs pouvoirs qui s'arbitrent les **uns par les autres**. La dictature au contraire, c'est l'élimination ou la mise au rang des autres pouvoirs. Néanmoins, la lutte pour le pouvoir a toujours été un mobile d'action puissant des hommes en vue d'atteindre leurs ambitions collectives et/ou personnelles. En matière de psychologie du pouvoir, la volonté est toujours de maintenir ses prérogatives en réduisant ou limitant celles des autres. Que la manoeuvre soit policée, partenariale ou en underground (en souterrain et en indirect), elle n'en n'est pas moins acharnée et constante. Les enjeux à l'échelle d'une société humaine sont importants.

Dans le jeu du pouvoir apparent ou virtuel, il n'y a que 2 options comme dans l'art militaire : soit l'on garde la main (vainqueur), soit l'on est progressivement éliminé du jeu des décisions et de l'autorité (vaincu). Dans ce dernier cas, de «Seigneur du Pouvoir» on passe alors au rôle de Vassal et ensuite de Vassal à soumis ou insoumis selon le caractère. Il est incontestable que chaque homme politique, chaque homme de presse, chaque homme de justice ou chaque homme d'affaire est mû par une recherche de pouvoir et que celui-ci s'exerce forcément au moins en partie, aux dépens des autres.

Bien que chacun s'en défende, chacun essaye d'imposer son ordre et sa vision. L'exercice qui consiste à tirer de son côté l'opinion publique (ou la clientèle) et de se doter conjointement de prérogatives est pernicieuse même si démocratique. C'est notamment le cas lorsque le discours apparent s'habille de sérieux, de raisonnable et d'humain en un mot d'intelligence, c'est à dire de pouvoir de l'homme fort sur l'homme faible. Exemple de résultat extrême : lorsqu'un homme d'état se suicide (Pierre Bérégovoy), la culpabilité des uns et des autres ne fait alors l'ombre d'aucun doute : Tous responsables mais non coupables !

1993 - D. Reuter

11. UN MONDE ÉCONOMIQUE EN DOUBLE CRISE

Sujet : Comment sortir des problématiques actuelles ?

Selon les experts économiques et les politiques, notre économie oscille entre 2 types de crise. Pour les uns la crise est conjoncturelle, c'est-à-dire liée à des perturbations d'origine technique et autres phénomènes récurrents (consommation, taux d'intérêt, monnaie, concurrence étrangère, rapport productivité/emploi...). Pour les autres la crise est structurelle, c'est-à-dire liée aux grands mouvements de fond affectant nos sociétés modernes (nouvelles attentes, évolution culturelle, brassage sociologique des masses, redéfinition des échanges et grands axes du commerce mondial...).

En réalité, la crise sociétale et économique que nous vivons est une **double crise** : conjoncturelle sur la forme et structurelle sur le fond. Les deux crises se renforcent mutuellement faisant qu'aucune solution miracle n'est à attendre avant plus d'une décennie. Naturellement l'importance du phénomène s'apprécie selon les Etats, les blocs de pays et les opérateurs en place.

Les politiques ont le devoir de faire acte de courage et de parler clairement en prenant les citoyens pour des adultes, au lieu de mettre en place régulièrement des étais techniques et des mesures destinées principalement à rassurer l'opinion publique. On peut d'ailleurs affirmer, sans se tromper, que les mesures prises même avec l'amplification médiatique ne seront qu'à effet partiel et rendement limité. Elles ne résoudront certainement pas les grandes problématiques de nos sociétés, tant que l'on ne s'attaque pas aux principes mêmes du libéralisme économique sauvage, ainsi qu'aux emprises des idéologies fermées, des dogmatismes et des structures technocratiques.

Bien au-delà des phénomènes de surface, la vraie solution passe obligatoirement par **l'évolution de la mentalité** des hommes et des femmes. Un enjeu énorme qui suppose que l'ensemble des acteurs socioéconomiques joue le jeu, soit motivé et participe au changement d'échelle que cela implique. Il ne s'agit plus alors de raisonner seulement local, régional, national, voire européen. Il est nécessaire d'avoir une vision mondialiste cohérente et multimodale (Droit international, «Boîte de vitesse» unifiant les différents couples économiques, instances suprêmes...).

Là est le vrai défi des temps modernes, celui qui peut nous sortir par le haut de cette dérive sans visibilité et redonner de la consistance à nos actions pour plusieurs générations.

1993 - D. Reuter

12. DES CHOCS PSYCHOLOGIQUES

Sujet : Le partage du temps de travail

Pour sortir de cette crise, il est nécessaire de créer non pas un mais plusieurs chocs psychologiques. L'anesthésie dans laquelle se trouve actuellement plongé tout le corps social et économique est dangereuse à terme. A force de vouloir temporiser au niveau national par des paroles rassurantes de bon père de famille (Balladur), en appliquant des remèdes homéopathiques aux entreprises asthéniques, nous allons finir par tous «mourir en bonne santé». Si la formule est exagérée, le signal est assez fort pour que soit envisagée dès le début de 1994, avant même les élections cantonales de mars, une série de mesures offensives et de grande ampleur pour «secouer» tous les acteurs économiques de notre société. La question en jeu n'est plus à maintenir coûte que coûte le sacro-saint équilibre social (ou politique) mais surtout à éviter l'immobilisme social qui ralentit les réflexes collectifs, endort l'esprit critique, individualise les actions et annihile l'activation des contre-pouvoirs. Nous proposons qu'un premier type d'initiative concerne le Partage du Temps de Travail (P.T.T).

Le partage du temps de travail

Si il y a une Révolution possible dans le domaine du social et de l'emploi, c'est bien dans le cadre du Partage du Temps de Travail. Cette notion facultative en temps de prospérité et de chômage frictionnel devient fondamentale dès lors que le chômage est structurel et que la crise économique persiste et se développe. Le P.T.T, repose sur la vraie flexibilité dans l'entreprise au travers du couple Temps de Travail/Niveau de Salaire. Pour qu'il soit bénéfique à tous, il doit être assis sur 3 conditions : Etre à la fois un acte de liberté individuelle librement consenti par le salarié ; un avantage ou une non-contrainte économique pour l'entreprise et enfin, une véritable action de solidarité appliquée envers les autres. Cette dernière condition soutenue par l'Etat doit permettre d'intégrer tout ou partie des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Le travail en équipe, y compris dans les bureaux

Le Partage du Temps de Travail nécessite que l'on applique de manière systématique la formule suivante : A toute réduction d'horaire correspond proportionnellement une réduction de salaire. Cette obligation est aussi bien valable pour une demande volontaire de réduction du temps de travail (temps partiel), que pour une réduction consensuelle des horaires de travail (35 heures, 32 heures...) ou dans le cadre d'une expérimentation de travail binaire (2 personnes sur le même poste se partageant un horaire hebdomadaire, mensuel ou annuel de travail y compris au bureau !). Offrir un quart, un tiers ou la moitié de son temps de travail, et par conséquent de sa rémunération, à un autre (à compétence égale) est l'expression de solidarité la plus forte et la plus révolutionnaire de nos sociétés en cette fin du XX^e siècle.

Inverser le cours du temps de travail

Il est également souhaitable d'inverser la psychologie des acteurs économiques en ce qui concerne «l'importance» du temps mobilisé par chacun de nous au travail. Le temps est incompressible que nous soyons là ou ailleurs. Seul l'efficacité est le vrai facteur de mesure du temps passé ! Aussi, chacun doit faire un effort dans ce sens, surtout à une époque où nous devrions travailler bien plus de 39 heures par semaine pour faire face à la concurrence et anticiper les drames qui se préparent dans les années à venir. Il est plus que jamais nécessaire de découpler la notion de temps asservi par le salaire. Dommage si nous y perdons en confort, en niveau de vie ou en habitudes collectives. La survie et la cohérence de tout le biotope économique et social est en jeu. Pour cela, il suffit d'accepter de partager une partie de nos revenus dans un cadre contractuel clair. Une telle ambition sociale ne pourra fonctionner que si les salariés et agents économiques de base en soient les principaux bénéficiaires, bien avant l'Etat et les entreprises.

Un vaste chantier en perspective à commencer sans tarder !